

1. *Faire ressortir les irrégularités des soumissionnaires versus l'appel de qualification et l'appel d'offre.*
2. *Définir votre expérience de travail concernant tout ce qui peut s'apparenter à un appel d'offre.*
3. *Définir pourquoi on fait un appel de qualification dans un projet tel que le Faubourg Contrecoeur?*
4. *Est-ce que c'est irrégulier d'avoir fait un appel de qualification dans le cadre du projet Faubourg Contrecoeur? Si oui, pourquoi?*
5. *Qu'est-ce qu'un gros projet pour vous?*
6. *Est-ce que vous considérez que le projet Faubourg Contrecoeur est un gros projet pour vous? (valeur de 300 millions de \$ de retombée économique)*
7. *Pourquoi le développement de ce projet c'est fait avec un seul développeur au lieu de le séparer avec plusieurs entrepreneurs?*
8. *Quels sont les avantages de développer le projet avec plusieurs entrepreneurs?*
9. *Est-ce que c'est la façon de faire à la ville de Montréal?*
10. *Est-ce que le fiat de développer le projet avec un seul entrepreneur peut engendrer des pertes financières dans ce projet?*
11. *Qui serait habilité à évaluer les pertes financières du projet avec un seul développeur selon vous?*
12. *Est-il possible que la direction de la SHDM ait voulu avantager l'entrepreneur Construction F. Catania du fait qu'il était le seul entrepreneur et développeur dans ce projet?*
13. *Êtes-vous en mesure d'analyser les appels de qualification et les appels d'offres du projet Faubourg Contrecoeur?*
14. *Êtes-vous capable de comparer le plan d'affaire et la soumission de Construction F. Catania afin de déterminer, s'il a reçu de l'information de la part de la direction de la SHDM? (Paolo Catania s'est fait aidé)*
15. *Avez-vous un code d'éthique à suivre concernant les appels d'offres et les appels de qualification?*

16. *Est-ce qu'un gestionnaire a le droit de transmettre le plan d'affaire à un entrepreneur?*
17. *Est-ce qu'un entrepreneur a le droit d'avoir en sa possession la soumission d'un entrepreneur compétiteur ?*
18. *Quelles sont les conséquences d'avoir transmis de l'information supplémentaire à un entrepreneur et non aux autres entrepreneurs qui appliquent sur le même appel d'offre?*
19. *Comment pouvez-vous déterminer qu'un appel d'offre est truqué?*
20. *Quelles sont les conséquences d'un truquage d'appel d'offre à la ville?*
21. *Si un entrepreneur lors de la qualification se fait dire qu'il doit avoir une lettre de référence bancaire à la hauteur de 40 millions de dollars. Son concurrent remet une esquisse de financement au lieu d'une lettre de référence bancaire. Est-ce que vous croyez que l'acceptation de l'esquisse favorise l'entrepreneur? Est-ce que le comité aurait dû la refuser? Est-ce que l'appel de qualification doit être recommencé?*
22. *Voir si le pointage accordé aux soumissionnaires correspond à la grille d'évaluation aussi avec l'analyse des 2 soumissions. (Marton & Catania)*
23. *Est-ce que les deux soumissionnaires qui ont été qualifié étaient conformes pour être qualifié (3 ans) ?*
24. *Définir aussi ce qui ne fonctionne pas dans le comité de sélection c'est-à-dire ce qui ne fonctionne pas dans le comité de sélection (la façon de procéder), délais trop court + comité de sélection non conforme + ouverture publique des enveloppes de soumissions, façon d'évaluer avec la grille vers les 4 membres.....*
25. *Évaluation des 5 soumissions pour l'appel de qualification?*

Les 4 membres du comité sont :

**Daniel Gauthier**, président de GGBB, la compagnie engagée par la SHDM pour faire le processus d'appel d'offre du projet Faubourg Contrecoeur. Donc il est sur le comité dans lequel sa propre entreprise est sous-contractante pour la SHDM.

**Jean-François Bertrand**, DGA pour la SHDM, il est l'adjoint du DG qui est Martial Fillion, c'est Martial qui a décidé qui serait les 4 membres du comité de sélection. J-F est cadre et demeure relève directement de Martial Fillion.

**Marc Deschamps**, est comptable agréé pour la firme Raymond Chabot Grant Thornton, cette firme a eu un mandat dans le cadre du projet Faubourg Contrecoeur avant et au moment de l'appel d'offre. Marc est le représentant officiel du parti du Maire Tremblay (trésorier).

**Mario Paul Hus**, il est avocat pour Fasken Martineau, le secteur immobilier de la firme Fasken Martineau aurait eu des mandats avec Paolo Catania (président Construction F. Catania) dans la même période. Ses domaines particuliers sont le droit immobilier et le droit municipal.

J-F Bertrand décrit le processus d'appel d'offre, il dit être le responsable de la rétention de document pour la SHDM. Il n'a pas gardé les soumissions originales pour la SHDM. Daniel Gauthier (qui s'occupe du processus d'appel d'offre comme sous-traitant) avait gardé les soumissions originales et il dit les avoir jetés par erreur. Lors de la destruction des soumissions le projet est toujours actif. Il n'y avait aucune secrétaire durant la rencontre du comité de sélection pour l'appel de qualification et l'appel d'offre, c'est Daniel Gauthier qui prenait les notes. Daniel faisait un tour de table et il remplissait la grille d'évaluation globale pour tout le monde. C'est Daniel Gauthier qui a fait les critères de qualification dans le document d'appel de qualification du projet Faubourg.

Sur l'aspect financier, J-F Bertrand dit ne pas savoir quelle est la différence entre une esquisse de financement et une lettre de référence bancaire à la hauteur de 40 millions de dollars. Daniel Gauthier n'a donné aucune directive à son comité de sélection. Un plan d'affaire et un résumé des coûts ont été transmis à Paolo Catania plusieurs mois avant l'appel de qualification. Les autres firmes n'ont pas eu droit à ce traitement. Nous avons aussi retrouvé la soumission d'un concurrent chez le soumissionnaire gagnant. La firme concernée par la soumission dit n'avoir jamais fourni sa soumission.

Le projet est évalué à des retombées économiques de 300 millions de dollars, il y a eu un délai de 2 semaines accordé pour l'appel de qualification. Des présentations à des firmes soumissionnaires ont été données par contre, pas tous en même temps.

Le DG serait entré en communication à plusieurs moments avec Paolo Catania avant l'Appel de qualification. Ce qui n'a pas été fait nécessairement avec les autres firmes soumissionnaires pour le projet Faubourg Contrecoeur.